



BRETAGNE^{BE}

l'Art dans les Cités

Parrainé par :



Appel à candidature

Résidence itinérante d'auteurs de bande dessinée

www.petitescitesdecaractere.com



Résidence
avril-mai 2021



L'ASSOCIATION

Le **concept** de Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

L'association Petites Cités de Caractère® de Bretagne rassemble 27 communes dotées d'un patrimoine de qualité, bien conservé et animé, qu'elles soient villes féodales, cités toilières, situées dans les terres, nichées au creux d'une rivière ou suspendues sur un éperon rocheux. Elles offrent un **tableau inspirant et authentique**, chargé d'art et d'histoire.

Répondant aux critères exigeants d'une **charte de qualité nationale**, les équipes municipales mènent des travaux d'aménagement et de restauration pour améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi l'accueil des artistes en résidence.



LE PROJET : ART DANS LES CITÉS

Depuis 2005, et tous les deux à trois ans, l'association Petites Cités de Caractère® de Bretagne propose une résidence itinérante d'artistes peintres d'une même nationalité, dans les communes de son réseau à travers l'opération « l'Art dans les Cités ».

Ces résidences ont pour but de valoriser et d'animer le patrimoine architectural à travers la création d'œuvres contemporaines **inspirées des patrimoines** des Petites Cités de Caractère® de Bretagne.

Accueillis **en immersion** pendant six semaines, les artistes sont invités à découvrir le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne. Les œuvres ainsi créées sont rassemblées dans un catalogue, et exposées dans une scénographie adaptée, au cours des deux années suivant l'accueil dans les Cités du réseau breton.

Par ailleurs, un certain nombre de ces œuvres est acquis grâce au soutien du Crédit Mutuel Arkéa et présenté de façon permanente auprès du public, dans les mairies des Petites Cités de Caractère®.

Par cette initiative, la Bretagne renoue avec son histoire, elle **redevient une terre d'accueil** pour les artistes d'aujourd'hui telle qu'elle l'a été au cours de la première moitié du XX^{ème} siècle notamment. L'association s'engage à soutenir les artistes, en les accompagnant financièrement et en préparant au mieux les conditions de leurs venues en résidence.



LA BANDE DESSINÉE MISE A L'HONNEUR



Annoncé lors de la 46^{ème} édition du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, par le Ministre de la Culture, le dispositif « BD 20-21 » a consacré 2020 comme année de la bande dessinée sur l'ensemble du territoire français et pour tous les publics. En raison de la crise sanitaire, le soutien des projets liés à la bande dessinée a été prolongé jusqu'à juin 2021 : c'est dans ce cadre que s'inscrit l'opération « L'Art dans les Cités ».

Pour sa huitième édition du 18 avril au 29 mai 2021, l'association recevra une nouvelle délégation d'artistes français auteurs de bande dessinée. A ce titre, l'opération sera parrainée par l'association malouine Quai des Bulles !

Créée en 1981, Quai des Bulles organise depuis 40 ans le festival éponyme à Saint-Malo, très reconnu dans le monde de la bande dessinée puisqu'il est le 2^{ème} festival français du genre après celui d'Angoulême, par sa fréquentation. Quai des Bulles est un acteur national, proche du territoire et fidèle à son objectif premier de promouvoir et valoriser le métier d'auteur de bande dessinée.

Accueillis en itinérance pendant six semaines et répartis par binômes, dans un esprit d'émulation et de convivialité, les bédéastes produiront des œuvres qui mettent en récit « ce qui fait patrimoine » dans les Cités. Ils inviteront habitants comme visiteurs à découvrir leur environnement par le biais d'un regard artistique extérieur, à percevoir des aspects inédits.

A l'issue de la résidence, une exposition itinérante sera présentée dans les villes du réseau pendant deux ans de 2022 à 2023, valorisant les œuvres ainsi créées. L'exposition s'accompagnera d'un catalogue ainsi que d'un programme d'animations accessibles au grand public, co-construit avec les bibliothèques des communes et Quai des Bulles.

Afin de garder une trace de leur passage en Bretagne, les artistes seront suivis pendant les temps forts de la résidence par les techniciens de tournage de KuB [KulturBretagne], une plateforme en accès libre qui diffuse des œuvres visuelles et sonores (documentaires et fictions, podcasts, photos...) augmentées de textes qui les mettent en perspective, ainsi que des vidéos exclusives réalisées en co-édition avec des structures culturelles. KuB tendra son micro aux artistes et permettra aux publics de comprendre l'essence de leur geste !

Enfin, grâce au Crédit Mutuel de Bretagne – groupe Arkéa, qui soutient l'opération depuis l'origine, certaines œuvres seront acquises et viendront enrichir la collection.

NOS OBJECTIFS

- ✓ Soutenir les auteurs de bande dessinée, en leur attribuant une bourse de résidence, et valoriser leur travail artistique.
- ✓ Favoriser la rencontre entre les publics et l'œuvre des artistes.
- ✓ Offrir un cadre de travail nomade, dans une dynamique de circulation et de réseau.
- ✓ Permettre aux artistes d'aller à la rencontre des Petites Cités de Caractère et de créer dans la variété des contextes offerts par chacun des lieux.
- ✓ Valoriser des formes personnalisées d'accueil, d'échanges et de convivialité.
- ✓ Sensibiliser de nouveaux publics à la bande dessinée.
- ✓ Développer des animations autour de la bande dessinée.
- ✓ Apporter une meilleure compréhension du processus de création.
- ✓ Participer à la visibilité des artistes dans les territoires.
- ✓ Fédérer les communes du réseau et valoriser les patrimoines.
- ✓ Nouer des partenariats à l'échelle du territoire.



LES MODALITÉS D'ACCUEIL

Environ **8 artistes**, soit 4 artistes complets et 2 équipes constituées (1 scénariste + 1 coloriste) seront accueillis au printemps 2021 en Bretagne. Ils découvriront chacun **3-4 Petites Cités de Caractère®** de Bretagne, selon un planning d'itinérance prédéfini.

La période d'accueil sera du **18 avril au samedi 29 mai 2021**.

Une fois la sélection effectuée, une première rencontre entre l'association et le futur résident sera organisée pour faire connaissance, faire un point sur les contrats et définir les besoins en matériel.

Grâce à Quai des Bulles, l'artiste bénéficiera d'une **bourse de résidence de 2 500 €** pour les 6 semaines.

Les frais de transport, d'hébergement et de repas seront pris en charge par les communes accueillantes. Les communes mettront à disposition des artistes, un espace de travail à proximité des différents lieux de séjour.

L'association mettra à disposition des artistes un **matériel beaux-arts** de base nécessaire à la réalisation des créations. A l'exception du matériel informatique qui devra être celui des artistes. Évidemment les artistes pourront venir avec leur propre matériel.

L'association offrira un encadrement à chaque résident par le biais d'une **personne référente** identifiée, qui viendra le chercher à son précédent lieu de séjour, lui fera visiter sa Petite Cité, fournira de la documentation et le mettra en relation avec les acteurs du territoire.

L'association s'engage à communiquer à l'artiste des consignes de sécurité et mettre à leur disposition des équipements répondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

L'artiste sera invité aux temps d'accueil et de départ ainsi qu'au vernissage de la première exposition.

L'artiste jouira de son **droit de divulgation**.

Si l'artiste souhaite effectuer des **actions culturelles** auprès de publics (horaires et lieux prédéfinis) pendant l'exposition, elles seront rémunérées et feront l'objet d'un contrat de travail.

L'artiste aura la possibilité de séjourner dans les Petites Cités de Caractère® le week-end, ou s'il le désire, rentrer dans son foyer (dans ce cas, les déplacements seront à sa charge).



LE PROFIL DES ARTISTES

Les artistes pourront être des étudiants en dernière année de formation, des **jeunes artistes et/ou des artistes confirmés**, déjà affiliés à la Maison des Artistes et/ou AGESEA.

Au regard des objectifs publics de parité, de diversité et de lutte contre l'exclusion, le Jury s'efforcera d'assurer, dans la sélection des résidents, une **représentation équitable** entre hommes et femmes, ainsi qu'entre les générations.



LES ENGAGEMENTS DE L'ARTISTE

- ✓ Assurer une **présence effective d'au moins 80%** sur les lieux de résidence, pour préserver la dynamique d'immersion.
- ✓ S'engager exclusivement dans la résidence sans réaliser d'autres travaux par ailleurs.
- ✓ User paisiblement des locaux mis à disposition en les conservant en bon état, prendre soin des matériels et des équipements.
- ✓ Réaliser des proposition(s) artistique(s) pendant la période résidence, donnant à voir les patrimoines des Petites Cités de Caractère® de Bretagne.
- ✓ **Laisser en dépôt** auprès de l'association, pour les besoins de l'exposition itinérante, un minimum d'œuvres (à définir) créées pendant le séjour ; qui pourront revêtir de multiples formes (croquis, carnets de voyages, planches, BD finalisée, au format papier et/ou numérique).
- ✓ Fournir par écrit ses impressions et participer à des **captations vidéo et des interviews** avec l'équipe de Kub, pour garder une trace de sa venue et assurer la médiation des œuvres.
- ✓ Selon son appétence pour l'échange, recevoir le public dans son espace de travail si le lieu le permet.
- ✓ Se charger du **retour de ses œuvres** : dès la fin du séjour en Bretagne, pour les œuvres non retenues par l'association pour l'exposition, ou en décembre 2023 à l'issue de l'itinérance.
- ✓ Réaliser un **bilan partagé** du séjour avec l'association.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

ÉLIGIBILITÉ

Sont éligibles les personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- être auteur de bande dessinée francophone ;
- adhérer au principe de l'opération « Art dans les Cités », tant dans sa phase de résidence itinérante que dans sa phase d'exposition des œuvres réalisées pendant la résidence.

CONSTITUTION DU DOSSIER

- Le formulaire d'inscription dûment rempli (p. 26-27)
- Lettre de motivation
- CV
- Portfolio avec des œuvres antérieures
- Une note d'intention pour le projet de création dans le cadre de la résidence
- Une liste de matériel beaux-arts dont vous souhaiteriez pouvoir disposer pendant la résidence
- La fiche de disponibilités dûment remplie (p. 27)
- Une copie de la pièce d'identité
- Une copie de l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale
- Pour les auteurs dispensés du précompte, joindre l'attestation de dispense de précompte en cours

COMMISSION DE SÉLECTION

La Commission Animations Culturelles de l'association sera chargée de sélectionner les artistes. Elle est présidée par M. Patrick TOULARASTEL (élu à Tréguier) et composée - en plus de l'équipe associative - de 9 élus délégués, 5 partenaires (Quai des Bulles, Couleurs de Bretagne, Kub, Le Crédit Mutuel de Bretagne, Le Géant des Beaux-Arts), une conservatrice muséale et une responsable de médiathèque.

CRITÈRES D'EXAMEN DES DOSSIERS

Les dossiers seront examinés selon les critères suivants :

- qualité littéraire et artistique de l'œuvre antérieure de l'auteur et du projet présenté
- caractère figuratif de l'Œuvre
- motivation de l'auteur

LA REMISE DE CANDIDATURE

Dossier à adresser au plus tard le vendredi 12 février 2021 (cachet de la poste faisant foi)

par courrier :
Association Petites Cités de Caractère® de Bretagne
1 rue Raoul Ponchon
CS 46938
35069 RENNES Cedex
Bretagne - FRANCE

ou par mail :
f-rosel@tourismebretagne.com
1 seul fichier au format PDF de **5 Mo Maximum**
Nom du fichier : Prenom-Nom_titreduprojet.pdf

Tout dossier incomplet ou qui parviendra après la date limite de dépôt sera refusé.

Annnonce des candidats pré-sélectionnés pour un entretien : **le 26 février au plus tard.**

Tous les candidats seront informés des résultats positifs ou négatifs.

Les candidats pré-sélectionnés pour l'entretien doivent se rendre **disponibles en mars** pour rencontrer l'association, à Rennes ou en visioconférence.

Annnonce des lauréats : **fin mars au plus tard.**

LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES EN CHIFFRES ET EN IMAGES

BILAN CHIFFRÉ :

8 opérations sur 15 ans

47 artistes accueillis

8 catalogues d'exposition édités, enrichis des commentaires des artistes

Plus de 350 œuvres exposées en Bretagne, à Paris et dans les pays d'origines des artistes

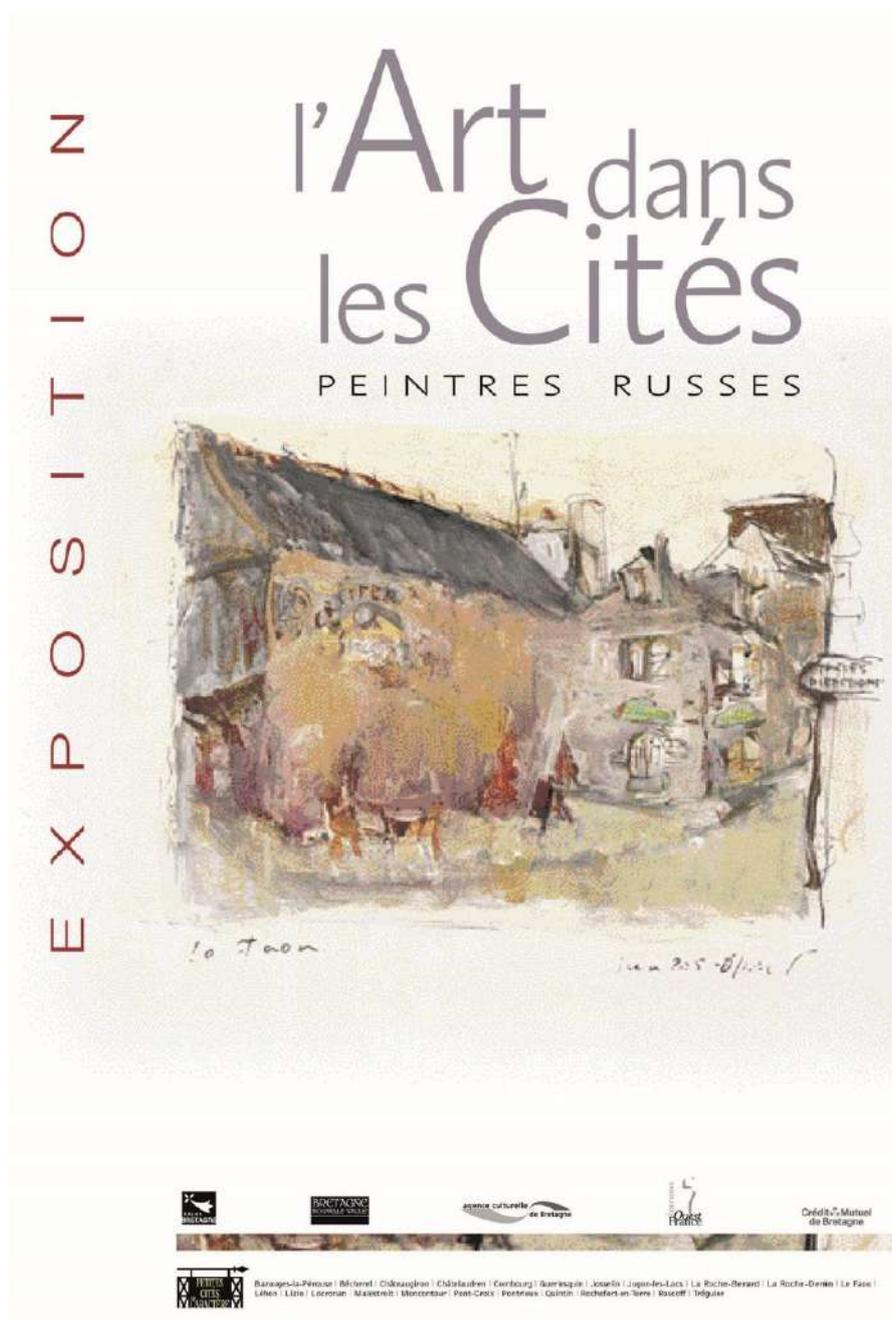
140 œuvres achetées par l'association, avec le concours du Crédit Mutuel de Bretagne, et mises en dépôt dans les Cités (les 80 planches du Manga ne comptant que pour une seule œuvre)

Une exposition accessible gratuitement aux publics plus de 400 jours par opération

80% des communes mobilisées par opération

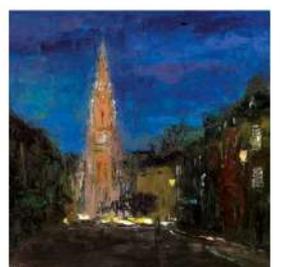
15.000 € d'aide annuelle par le Crédit Mutuel de Bretagne – groupe Arkéa (soit au total 45.000 € par opération)





En 2005 :

7 artistes peintres russes accueillis dans les communes,
1 exposition de plus de 50 œuvres présentées en Bretagne, à Paris et à Moscou,
Des « Carnets de Voyages de Peintres Russes dans les Petites Cités de Caractère® de Bretagne » parus aux éditions Ouest-France,
22 œuvres achetées auprès des artistes, par l'association, avec le concours du Crédit Mutuel de Bretagne, et mises en dépôt dans les Cités.



EXPOSITION

l'Art dans les Cités

PEINTRES CHINOIS



Bizannes-la-Pérouse | Blacérol | Châteaufortin | Châteaufortin | Contreux | Cierfeugain | Josselin | Jugon-la-Lac | La Roche-Bernard | La Roche-Durieux | Le Fou | Lihon | Lizio | Liscroix | Malestrêt | Moëdec-sur-Perre | Penti-Croix | Plasseux | Quénec | Rocourt-en-Terre | Roscoff | Trepaux

1 rue Raoul Pichon - 35009 RENNES Cedex 1 | Tél. : 02 99 06 00 02 | Fax : 02 99 28 44 40 | E-mail : clesart@tourismebretagne.com | Site : www.its-arts.com

En 2006 :

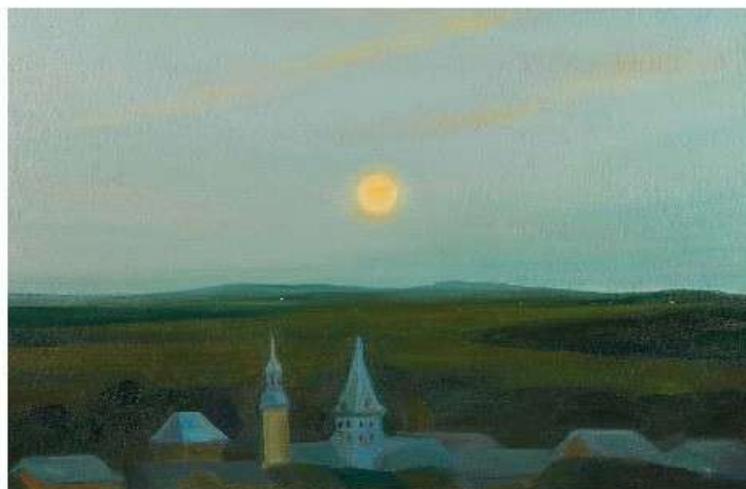
8 artistes peintres chinois accueillis dans les communes,
1 exposition de plus de 40 œuvres présentées en Bretagne, à Paris et à Moscou,
Des « Carnets de Voyages de Peintres Russes dans les Petites Cités de Caractère® de Bretagne » parus aux éditions Ouest-France,
15 œuvres achetées auprès des artistes, par l'association, avec le concours du Crédit Mutuel de Bretagne, et mises en dépôt dans les Cités.



E
X
P
O
S
I
T
I
O
N

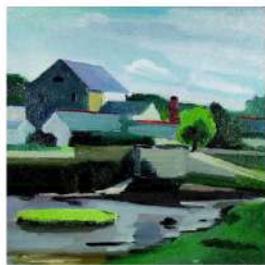
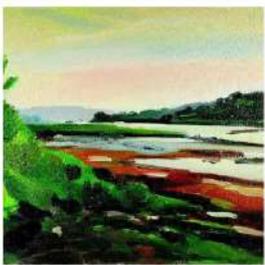
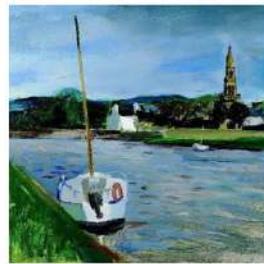
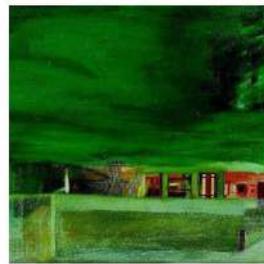
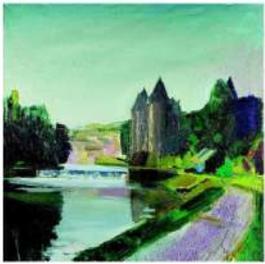
l'Art dans les Cités

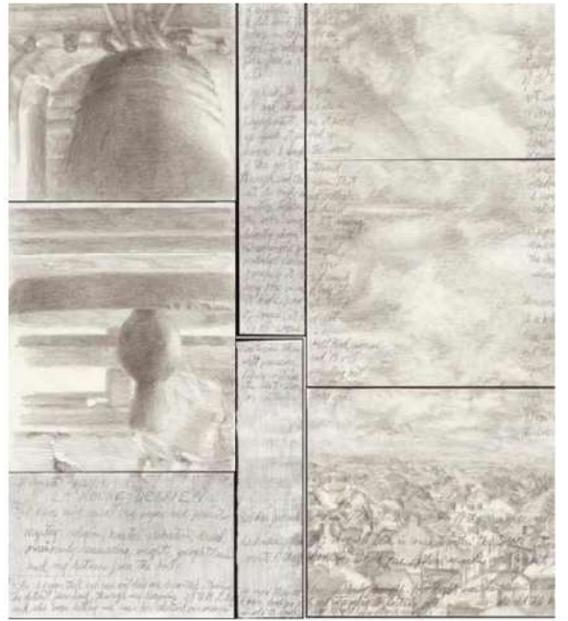
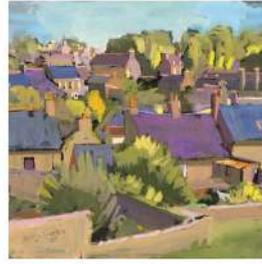
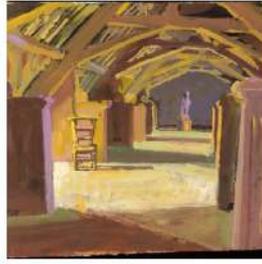
PEINTRES TCHÈQUES

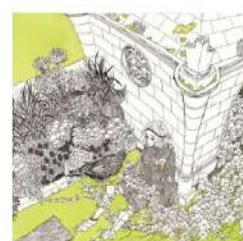
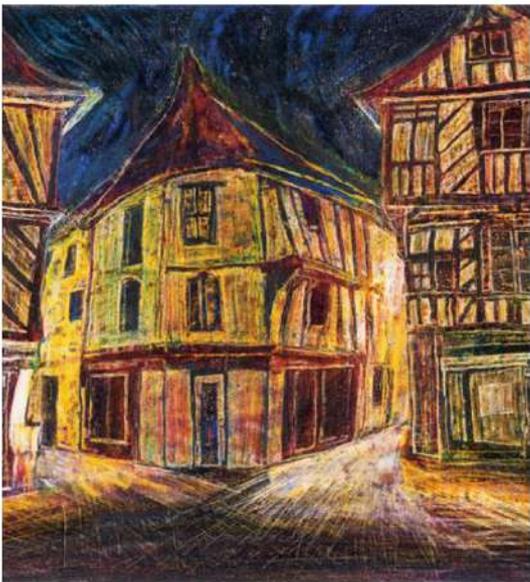
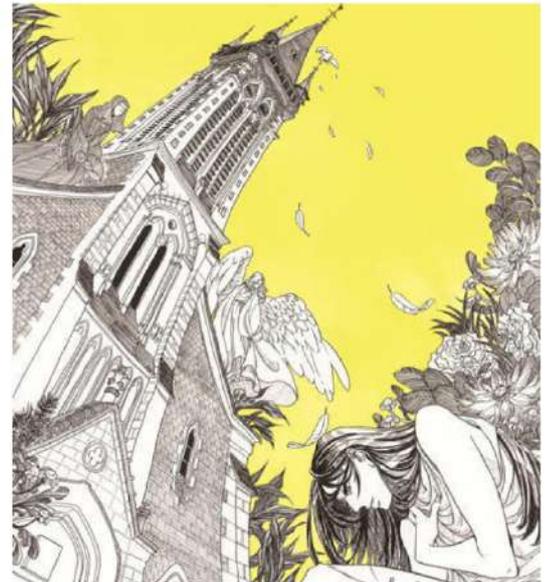


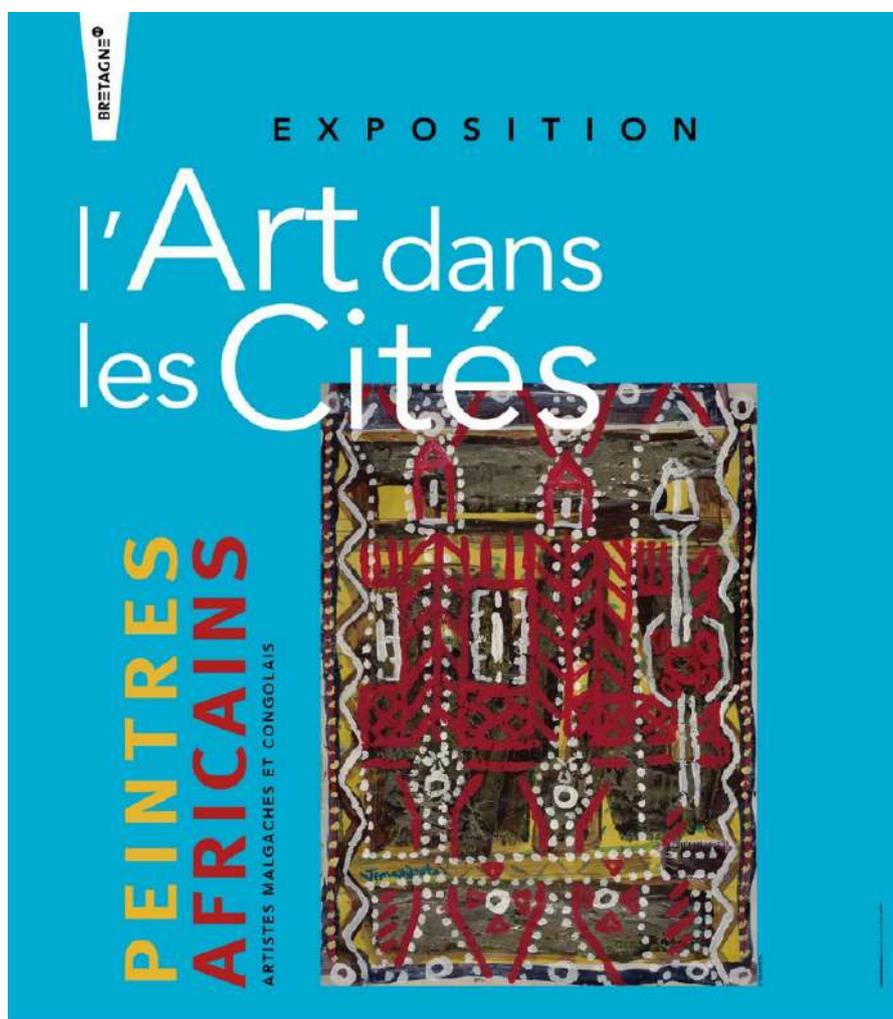
En 2008 :

- 6 artistes peintres tchèques accueillis dans les communes,
- 1 exposition d'une quarantaine d'œuvres présentée en Bretagne,
- 1 catalogue d'exposition « Peintres Tchèques en Petites Cités de Caractère® de Bretagne » publié par l'association,
- 26 œuvres achetées auprès des artistes, par l'association, avec le concours du Crédit Mutuel de Bretagne, et mises en dépôt dans les Cités.

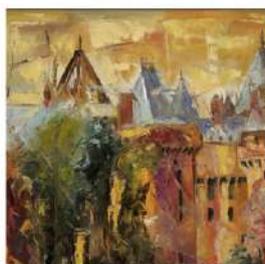
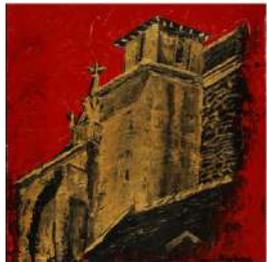
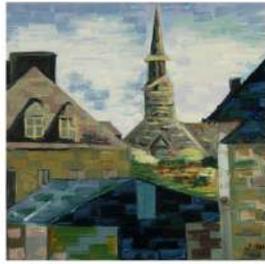


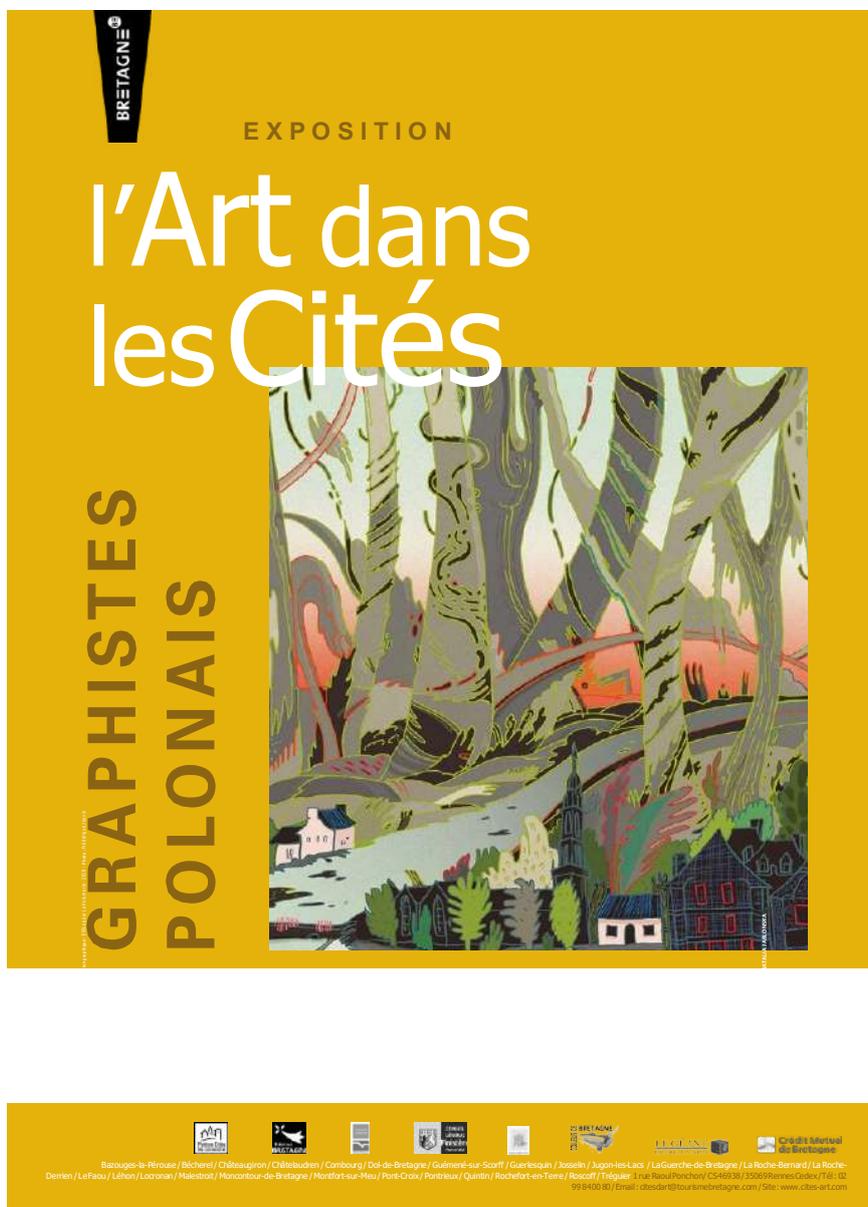




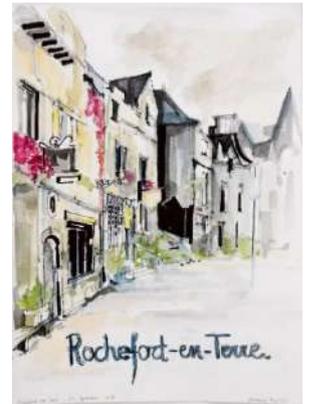
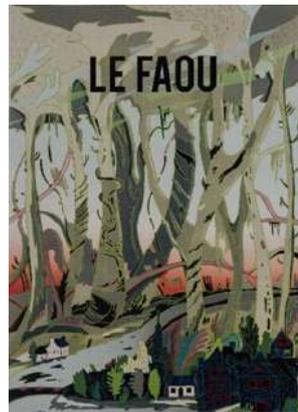
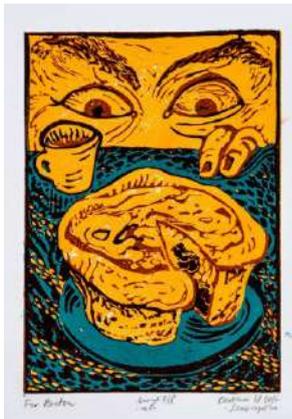
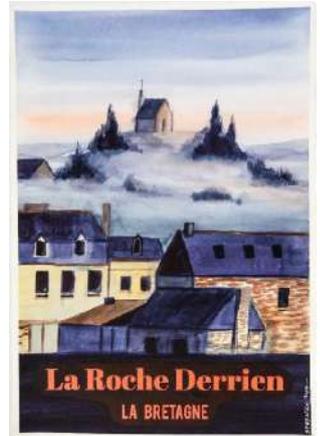
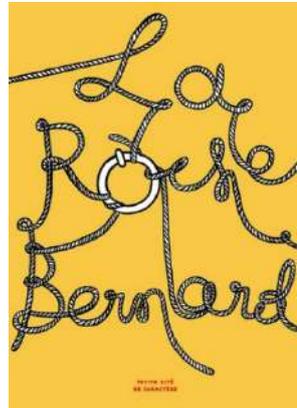
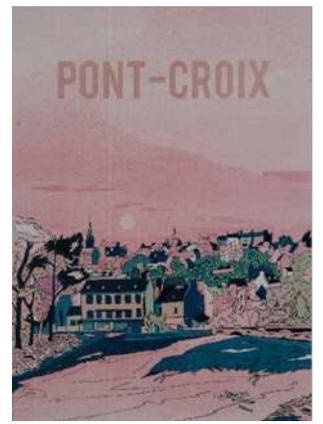
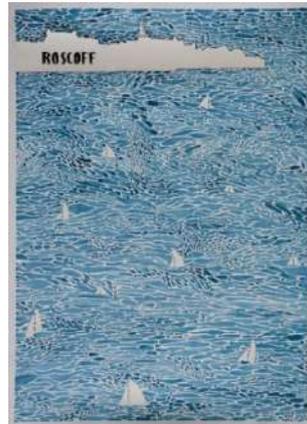


En 2014 :
6 artistes peintres congolais et malgaches, accueillis dans les communes,
1 exposition de plus de 40 œuvres présentées en Bretagne,
1 catalogue d'exposition « Peintres Africains en Petites Cités de Caractère® de Bretagne », publié
par l'association,
26 œuvres achetées auprès des artistes, par l'association, avec le concours du Crédit Mutuel de
Bretagne, et mises en dépôt dans les Cités.





En 2017 :
8 graphistes polonais, accueillis dans les communes,
1 exposition de 80 œuvres présentées en Bretagne,
1 catalogue d'exposition « Graphistes Polonais en Petites Cités de Caractère® de Bretagne »,
publié par l'association,
50 œuvres achetées auprès des artistes, par l'association, avec le concours du Crédit Mutuel de
Bretagne, et mises en dépôt dans les Cités.



LES CONTACTS, SITES ET PARTENAIRES

CONTACTS

Fantine ROSEL

Chargée de projets en service civique
f-rosel@tourismebretagne.com – 06 71 14 51 68

Alexane TROLLE-PAPET

Chargée de développement patrimoine et tourisme
a-trollepapet@tourismebretagne.com – 06 31 99 28 42

SITES WEB

www.patrimoines-de-bretagne.fr

<https://www.petitescitesdecaractere.com>

RESEAUX SOCIAUX

Facebook: <https://www.facebook.com/PCCBretagne>

Instagram : <https://www.instagram.com/pccbretagne/>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/petites-cites-de-caractere-de-bretagne>

Twitter : <https://twitter.com/PCCBretagne>

LES PARTENAIRES

Le Conseil Régional de Bretagne
Le Conseil Général des Côtes d'Armor
Le Conseil Général du Finistère
Le Conseil Général d'Ile et Vilaine
Le Crédit Mutuel de Bretagne - Groupe Arkéa
Quai des Bulles
Kub
Couleurs de Bretagne





Petites Cités
de Caractère

BRETAGNE ^{BE}

Résidence itinérante d'auteurs de bande dessinée dans les Petites Cités de Caractère de Bretagne

A retourner avec le dossier complet au plus tard vendredi 12 février 2021 :

Nom :

Prénom :

Pseudonyme :

Candidate seul.e

Candidate en binôme avec :

(dans ce cas chaque artiste doit retourner un dossier complet)

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

N° de sécurité sociale :

Inscription à une société d'auteurs (Adagp, Saif, Scam, Sofia, etc) : non oui

Je soussigné(e) :

Candidat(e) à la résidence « Art dans les Cités » proposée par l'association Petites Cités
de Caractère®

de Bretagne et

- M'engage à honorer la résidence selon les conditions fixées par l'association.
- Certifie avoir pris connaissance des conditions de l'appel à projet et y adhérer sans réserve.
- M'engage à une présence effective de 80% du temps de la résidence dans les communes, pour préserver la dynamique d'immersion. *Merci de bien vouloir remplir la fiche de disponibilités ci- dessous.*



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						<u>18 AVRIL</u>
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1 MAI	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	<u>29 MAI</u>	

Remarques :

.....

.....

.....

.....

Fait à le



Petites Cités de Caractère® de Bretagne
1 rue Raoul Ponchon 35069 Rennes Cedex
02 99 84 00 80 / citesdart@tourismebretagne.com
petitescitesdecaractere.com / tourismebretagne.com

Suivez-nous sur :     

